

Communiqué de presse

Paris, le 17 juillet 2018

La conjoncture Outre-mer en 2016 : l'amélioration se confirme

À l'occasion de la conférence de presse donnée au siège parisien des Instituts d'Émission, Marie-Anne Poussin-Delmas, Directeur général et Philippe La Cognata, Directeur ont présenté un bilan de la situation économique et monétaire en Outre-mer. En 2016, la conjoncture s'améliore dans la plupart des géographies ultramarines, malgré des fragilités persistantes.

On peut apprécier la tendance 2016 au travers des évolutions de l'Indicateur de Climat des affaires (ICA)¹. Cet indicateur est bien orienté dans les DOM. Dans les COM, les évolutions de l'ICA en 2016 sont plus contrastées.

S'agissant de l'évolution des prix, après la phase de ralentissement observée depuis le début de la décennie, les prix se sont stabilisés en 2016 dans l'ensemble des DCOM, notamment en raison du redressement des prix du pétrole en fin de période.

Concernant l'emploi, le redressement du marché du travail se poursuit dans les DOM.

Au regard de la Métropole, le taux de chômage demeure structurellement élevé, mais on enregistre une diminution du nombre des demandeurs d'emploi dans les départements français d'Amérique², ainsi qu'une stabilisation à La Réunion. Dans les COM du Pacifique, les trajectoires sont divergentes, avec un affermissement de l'emploi en Polynésie française, et un écart toujours croissant en Nouvelle-Calédonie entre le nombre de demandeurs et les nouvelles offres déposées.

Enfin, concernant les évolutions de l'activité bancaire et son soutien au financement de l'économie, l'année 2016 est marquée par une activité de crédit dynamique : au 31 décembre 2016, l'ensemble des concours bancaires consentis aux agents économiques des départements et collectivités d'outre-mer de la zone euro atteint 44,2 milliards d'euros. L'encours des crédits brut enregistre une hausse de 3,1 % sur un an, après une augmentation de 5,3 % en 2015.

D'après les premières analyses de l'IEDOM et de l'IEOM, les perspectives 2017 sont également globalement favorables, en dépit du contexte structurellement fragile de certaines géographies ultramarines, à l'instar de la Guyane.

Pour en savoir plus : Lire la publication [« La Conjoncture Outre-mer en 2016 : L'amélioration se confirme »](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr